

Arrondissement : Valdahon

Type de réunion

Réunion de collège public

N° 6 -Définir les métiers de l'école

Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

Il s'agit de savoir de quelle école on parle, il me semble pas que toutes les écoles primaires fonctionnent de la même manière. Le collège est-il réellement unique?

Quant diversité offerte par le lycée, elle tient davantage du cloisonnement que de l'ouverture. Si on admet que les élèves sont divers, le système se doit d'offrir des structures correspond à cette diversité : filières, dispositifs pédagogiques en facilitant les passerelles.

Quel est le but de l'école?

Faire accéder à un diplôme général, insérer le jeune par le travail sont déjà des parcours diversifiés.

Pour certains l'école aurait à gagner en se recentrant sur l'instruction. Cette option seule mérite qu'on se préoccupe du niveau et des rythmes d'apprentissage de chacun.

Pour d'autres l'école est une école de la culture et de la citoyenneté, un lieu de partenariat éducatif (rôle éducatif de tous, enseignants ATOSS...) qui institue ainsi par la nature différente des interventions des parcours diversifiés.

Les missions d'instruction et d'éducation sont complémentaires. Certaines disciplines prennent davantage en compte le rythme des élèves, l'élève en tant qu'individu en travaillant sur le long terme comme l'éducation physique, ou l'éducation artistique. L'école peut redonner l'envie d'apprendre pour apprendre : les pratiques de clubs, permettant la valorisation des compétences personnelles, les stages en entreprise, les mini projets sont autant de parcours diversifiés bien vécus par les élèves.

Le collège unique est aussi un lieu de refuge pour certains élèves qui y trouvent des repères, existence de valeurs dont ils ne disposent malheureusement pas en famille : cela exige un travail cohérent des équipes (d'enseignement et d'éducation) Le collège unique ne peut ignorer le fonctionnement social très différencié de l'environnement géographique, le niveau très différent des élèves dès l'entrée en 6^{ème}. Les structures d'accueil hors du collège et dans le collège (IME - SEGPA) semblent être insuffisantes pour pallier les gros problèmes de niveau des enfants jeunes. A l'intérieur du collège unique il est prioritaire de se préoccuper de ceux qui fixent si mal les apprentissages qu'ils deviennent vite illettrés à la sortie du système scolaire, ou qui grossissent les rangs des personnes sous-qualifiées.

Des solutions de prise en charge ont existé dans l'histoire du collège unique, ou précédemment : classes de transition, CPPN - CPA, 4^e et 3^e T et ont été supprimées pour leur effet filière. Des projets très locaux sont possibles encore dans le cadre du collège unique (le resteront-ils?) dans le cadre d'une classe de 4^{ème} à projet la plupart des élèves ont choisi de manière positive la possibilité (en petits effectifs) de travailler sur des objectifs plus professionnels, plus pratiques. Se pose cependant le problème du brevet du collège unique inadapté à 55% d'entre eux.

De même dans l'enseignement agricole fonctionnent encore des classes technologiques qui permettent très souvent à des élèves de retrouver la voie de la réussite en s'appuyant sur des projets professionnels. Quels moyens veut-on mettre dans ce type de traitement dans le collège unique ou hors du collège unique?

Des moyens existant (cuisine, ateliers), qui permettaient des activités pratiques et socialisantes au sein du collège unique ont été supprimés

Comment mettre en place de dispositifs d'alternance entre collège unique et LP, entre collège et monde du travail?

Les stages en entreprise, même s'ils concernent peu de domaines professionnels, sont des supports à une pratique relationnelle, à une réelle pratique de l'oral et de l'écrit (présentation aux parents, aux autres personnels et élèves) dès le retour au collège.

Les élèves, les adultes ne véhiculent pas entre eux la même image de la réussite au sein du collège unique, du lycée. Le discours sur la considération sociale est à revoir. L'image des métiers dans le collège et dans le lycée est à retravailler : le diplôme général le plus élevé est-il gage de réussite? Les élèves soulignent la non prise en compte de leurs goûts et motivations au moment de l'orientation, même s'ils évaluent bien que les adultes ont souci de leur éviter les conséquences d'un choix trop précoce lié à un manque de connaissances du monde du travail.

D'autres jeunes déconsidèrent l'école car la réussite à l'école ne laisse pas prévoir la réussite sociale : leurs aînés, déjà passés par le collège unique et le lycée d'où ils sont sortis vainqueurs de la hiérarchie des filières n'ont toujours pas été intégrés dans le monde du travail : Quels discours tenir à des élèves devant des situations familiales de chômage, de préretraite ou d'exemples de diplômés employés comme stagiaires?

Au sein du collège unique la suppression du palier d'orientation en fin de 5^{ème} pose problème : la réussite n'est pas le passage dans la classe supérieure dans n'importe quelles conditions.

Y-a-t-il au sein du collège unique des redoublements positifs? Comment favoriser des passerelles au collège et au lycée ?

Le lycée avec le jeu des options cloisonne dès la seconde : comment revenir sur cette orientation en cas de fausse route?

Parents et enseignants attendent davantage d'information sur l'orientation enfin de collège unique : le choix des options devrait être davantage expliqué quant à ses conséquences. Une formation/information sur les métiers, le monde du travail, est attendue pour que l'orientation des élèves quels que soient les parcours, les filières, soit faite en toute connaissance.

Trois priorités pour l'école :

1. Faire une orientation positive en valorisant l'image des métiers en informant précisément sur la formation, l'évolution possible dans le métier et par l'accès continu à la formation.
2. La communauté éducative (école et tous les partenaires) doit être cohérente sur les valeurs de l'éducation en développant les échanges (compétences, ressources)
3. Redéfinir les métiers de l'école s'avère nécessaire : précision des fonctions à l'intérieur, création de nouveaux métiers permettant de faire face à l'évolution de l'école : exemples "professeur socioculturel", médiateurs...

Arrondissement : Valdahon

Type de réunion

Réunion de collège public

N°12 Comment les parents et les partenaires de l'école peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves?

1- Relation avec les partenaires

L'école ne détient pas le monopole de l'éducation des enfants. Des actions de partenariat dans le domaine scolaire et périscolaires existent, il est demandé qu'elles perdurent:

- travail dans le domaine de la sécurité routière
- travail sur les conduites à risque
- travail avec l'assistante sociale, l'infirmière, le médecin scolaires
- travail avec les associations sous forme d'accompagnement
- conseil municipal des jeunes
- partenaires culturels
- travail avec l'entreprise dont l'école méconnaît les besoins et qui doit faciliter les stages

2- Principes éducatifs

Est constatée dans l'éducation des enfants la déresponsabilisation de certains parents en difficulté (problèmes socioéconomiques et familiaux, ou non) : non prise en charge des rythmes biologiques, des besoins fondamentaux de l'enfant : sommeil, nourriture, sécurité; mais aussi :

- une absence de participation ou une participation limitée au suivi des enfants scolarisés malgré l'implication des représentants des parents d'élèves
- un manque de soutien aux sanctions prises par les professeurs

Les professeurs refusent de se substituer à la famille pour les problèmes d'autorité et responsabilité liés à l'éducation des enfants

Les adultes dans l'école ou hors de l'école ne véhiculent pas une image cohérente quant à certaines valeurs (respect des autres....)

Les parents doivent apprendre leur métier de parent : échanges, conférences, rencontres avec le médecin scolaire ou d'autres instances en partenariat peuvent élargir les points de vue.

3- Méthodes pédagogiques, formes d'aide à l'élève

Le collège unique est remis en cause.

Est fait aussi aux parents le reproche d'intervenir dans la pédagogie alors qu'on attend d'avantage qu'ils tiennent leur rôle dans l'éducation des enfants.

Les effectifs lourds semblent entraver le travail de pédagogie différenciée et la surcharge des programmes renvoie certaines formes d'aide au domaine périscolaire qui pourrait peut-être davantage être en lien avec les professeurs

Le passage en 6^{ème} reste un moment difficile : faut-il des professeurs polyvalents en collège ou des professeurs d'école différents dans l'école?

Une meilleure répartition des cours sur l'année serait pour certains favorable aux acquisitions et à un travail régulier des élèves mais les enseignants revendiquent une augmentation des traitements dès l'instant où ils travailleraient davantage dans l'année.
L'organisation des examens et de l'orientation ne permettent pas cette mise en place.

Pour les volontaires, l'accueil d'été autour de cours de rattrapage et d'activités optionnelles avec ou sans partenariat est une solution intéressante : encore cette expérience n'est-elle pas à généraliser, si l'on veut en garder l'attractivité.

Le soutien pédagogique ne doit cependant pas surcharger l'emploi du temps des élèves, force est de constater qu'il est pas tenu compte du rythme biologique des élèves (sur la journée, la semaine, l'année).

4- L'orientation des élèves doit tenir compte de leurs goûts et de leurs compétences

Une éducation des parents serait à mettre en place quant à l'orientation et aux problèmes qui lui sont liés (redoublement mal vécu...).

Quelques propositions :

- Rétablir le palier d'orientation en fin de 5^{ème} avec un vrai dialogue autour du passage en classe supérieure.
- Revaloriser les filières professionnelles en positionnant les élèves par rapport aux métiers et à la poursuite d'études grâce au travail des enseignants mais aussi par l'intervention de partenariats extérieurs. dans le collège et le lycée
- Ce sont majoritairement des structures privées qui prennent en charge l'apprentissage. Ne peut-on pas envisager la création de structures dès le collège avec possibilité d'évolution (passerelles....)?
- Revoir le droit du travail pour permettre l'apprentissage dès 14 ans pour certains élèves est peut-être nécessaire.
- Un autre mode d'organisation est à étudier pour éviter le redoublement négatif : modules, structures progressives, évaluations en cours de formation comme dans l'enseignement agricole.
- La mise en place de stages en entreprise demanderait deux types d'organisation selon que sont envisagés des études courtes ou longues.

FAUT-IL REDEFINIR LES METIERS DE L'ECOLE

Après avoir présenté rapidement l'état des lieux du panorama statutaire, le débat commence. Autour de la table : 3 parents d'élèves, des professeurs, 1 surveillante, 1 personnel Atoss, 1 infirmière, 1 ancienne CPE.

Intervention d'un ex emploi-jeune qui est maintenant assistant d'éducation (surveillant) qui déplore le manque de statuts, la précarisation et les besoins de ce type de fonction. De plus, l'assistant d'éducation est moins payé que l'ancien emploi-jeune. Rappel des objectifs et du fonctionnement de cet emploi pour les parents qui sont présents. Ces derniers sont étonnés qu'un assistant d'éducation ne soit là que pour gagner sa vie et payer

ses études et n'envisage pas d'entrer dans l'Education nationale. Ils sont consciencieux mais il leur est reproché d'être peu concernés.

Nécessité de créer un métier pour les missions de ces assistants d'éducation, avec un vrai statut et une titularisation ou des avantages acquis en vue de rester dans l'éducation (emploi au CDI, à l'internat, en informatique...)

Le métier de CPE n'offre pas un statut suffisamment cadré, trop d'heures et corvéable à merci.

Un jeune professeur soulève le problème des contractuels qui subissent les mêmes contraintes, les TZR qui aspirent à des postes stables. Ils peuvent être appelés à enseigner plusieurs disciplines si en sous-service.

Intervention de personnel Atoss sur la décentralisation : Il existe un manque criant de ces personnels, et malgré une augmentation de traitement (les traitements sont encore très bas ! !) en passant sous la responsabilité des collectivités territoriales, ces personnels sont inquiets pour l'avenir. Va-t-on créer plus de cuisines centrales, supprimer des postes ou les re-déployer sur d'autres sites ? Peur de se retrouver ailleurs que dans un collège ou un lycée, (que se passera-il quand il y aura une panne ?) Ces métiers ne sont pas valorisés et il est important que les spécialités soient reconnues. (cette non reconnaissance incite les personnels spécialisées (électricité,...) à partir vers les entreprises. De plus, il faut créer des postes et augmenter les salaires

Le professeur d'arts plastiques s'oppose à l'intervention extérieure pour les cours d'arts, de musique,.. Ils ont l'impression d'être dépossédés . Qui va assurer ces cours ? Les intermittents du spectacle, pas toujours pédagogues ? De plus, cela entraîne une perturbation des emplois du temps. Il est proposé de laisser ces interventions en dehors du temps scolaire et très ponctuellement.

Il est proposé pour aider les professeurs débutants de proposer des stages en situation dès la faculté, peut-être après le Deug (comme en Staps) pour les étudiants qui se destinent à l'enseignement.

Le statut des personnels de direction est abordé : il est proposé de les élire plutôt que de faire un recrutement sur concours, et de leur proposer de reprendre en charge une classe de temps à autre , pour qu'ils gardent le contact avec le terrain. Problème : le recrutement ne s'adresse pas seulement à des professeurs ...(il serait souhaitable qu'ils restent issus du milieu enseignant). Les parents leur reprochent d'être trop puissants (accueil, orientation, inscription d'élève,..).

Il semble qu'il y ait un problème de communication entre les parents et les enseignants et personnels de direction. Les enseignants se plaignent d'avoir de moins en moins de poids ne se sentent pas soutenus par les parents (problème des commissions d'appel, les parents qui ont le dernier mot dans l'orientation). ils se plaignent de l'image négative véhiculée aussi par les médias, ils ne se sentent pas privilégiés (de quel droit les personnes extérieures peuvent dire le nombre d'heures effectué par l'enseignant).

Les parents se trouvent moins informés sur l'orientation (les enfants qui sautent des classes sont presque toujours des enfants d'enseignants). Ils demandent une étude surveillée et dirigée qui conseille l'élève sur ses méthodes de travail. Ils demandent aux enseignants et surveillants de faire respecter la distance élève/adulte. Réponse : tous les enseignants veillent à ce respect. Les parents qui sont là sont conscients de l'importance de leur rôle.

Il est proposé de créer le métier de médiateur qui faciliterait les relations entre parents et membres de la communauté éducative. L'infirmière intervient : elle mène aussi un rôle de médiatrice (fiches de suivi, travail de réflexion avec les élèves,...)

Il est soulevé le problème des remplacements. Ils sont pratiquement systématiques en primaire, sont rarement effectués en-dessous d'une absence de quinze jours consécutifs dans le secondaire. Ne faut-il pas des enseignants volontaires pour mettre en place ces remplacements.

Quel sens donner aujourd'hui à la liberté pédagogique de l'enseignant ? Intervention d'un professeur : l'école perd sa vocation première : lieu de culture. C'est aussi la transmission des savoirs, permettre aux élèves de s'en servir et de raisonner. Mais on cède du terrain de manière démagogique aux élèves et les savoirs sont un peu laissés au second plan. Faut-il faire des cours magistraux, faut-il poser des problèmes ?

Comment favoriser le travail en équipe ? : Réponses : c'est un travail supplémentaire au détriment du reste, manque de moyens (Itinéraires de découverte). De plus, l'école répond de plus en plus à des besoins sociaux et perd de son sens. Il est souligné qu'il existe dans les lycées agricoles un travail en équipe sous la forme d'un après-midi/semaine sous une forme pluri-disciplinaire afin de réaliser un projet (ça marche plutôt bien)

La création d'un poste de professeur socio-culturel pourrait peut-être résoudre le problème de la prise en charge de ce genre d'action ou de module, permettrait davantage d'ouverture vers l'extérieur, vers les métiers et permettrait de montrer à l'enfant que les matières ne sont pas cloisonnées.

Pour conclure , l'équipe éducative trouve que trop de missions sont demandées à l'école et l'éloigne de sa vocation première . Tout le monde est d'accord pour dire que le métier d'enseignant est un beau métier.